

N/REF : 22/07/2026 13H11 C:011097 I:17825

V/Email reçu le Mercredi 22/07/2026 à 13H11

RAULIC CLEMENT

**12 LA FORGE AU BLOT
35520 MELESSE**

IMMEUBLE : 12 BLOT
12 LA FORGE AU BLOT
35520 MELESSE

Rennes, le

24 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 12 LA FORGE AU BLOT - MR RAULIC 06 68 61 36 43

MOTIF : TOUT EST DE NOUVEAU BOUCHÉ
REGARD PLEIN
MAISON SUR FOSSE
REFOULEMENT

Donneur d'ordre : M. C RAULIC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 23/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAU USÉE
PASSAGE CAMÉRA
CONSTAT :
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE CREDIT AGRICOLE N° 2581471 - 420€

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Curage pour passage caméra	1	181,82	181,82
1,00	Ft Inspection Caméra	2	200,00	200,00
TOTAL H.T.				381,82
T.V.A. a 10,00%				38,18
TOTAL T.T.C.En EURO				420,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.